En 2020, le CRIAVS Auvergne devient la délégation de Clermont-Ferrand du CRIAVS Auvergne-Rhône Alpes







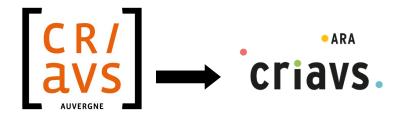




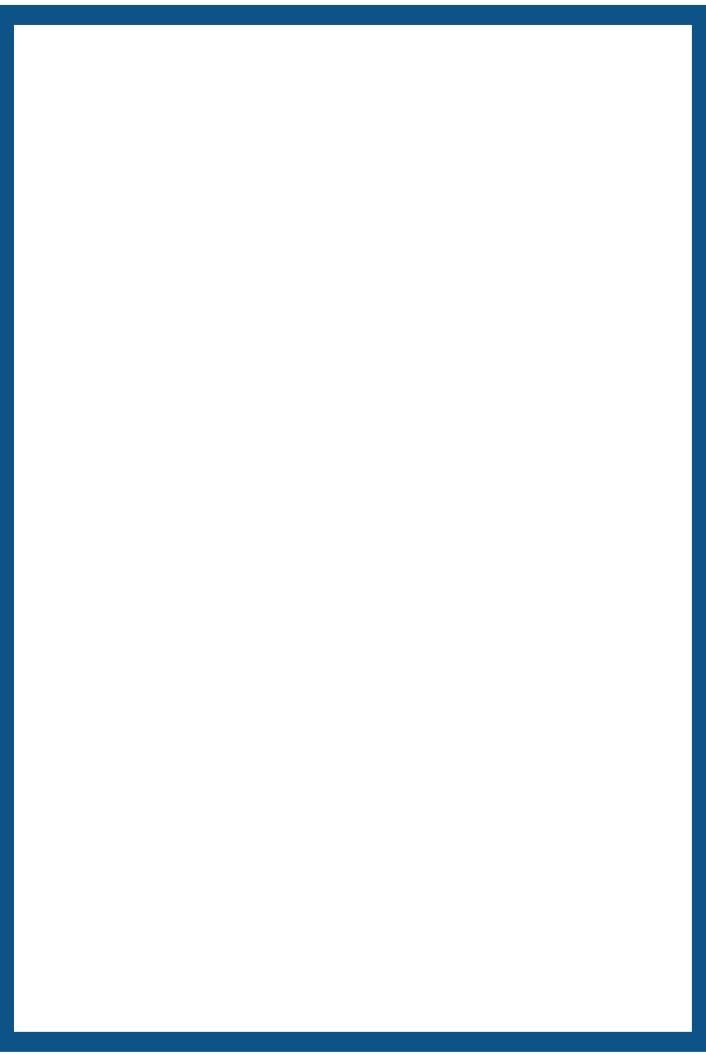


Catalogue de formations 2021





Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles



Informations pratiques



> Modalités de participation :

Accessibles aux professionnels de terrain sur inscription.

Le nombre de places est limité : merci de respecter votre engagement afin de permettre au plus grand nombre de profiter des formations.

Lors d'une réservation de places par une structure, il est vous sera demandé de renseigner les nom, prénom, fonction des agents inscrits au maximum 1 mois avant la formation. Sans ces renseignements, la réservation sera annulée.

Une convocation vous est envoyée afin de confirmer votre inscription.

Il est possible de s'inscrire sur 1 ou plusieurs formations sous réserve de places disponibles.

> Renseignements et inscriptions

Candide Coutures, secrétaire documentaliste

Tel: 04 73 754 416 / Mail: criavs-auvergne@chu-clermontferrand.fr

Sites internet: criavs-auvergne.org > criavs-ara.org

> Précisions :

Les formations sont gratuites - dans un cadre de service public.

Le CRIAVS se réserve le droit d'annuler une formation au plus tard 14 jours avant la date prévue si le nombre de participants à une formation est insuffisant.

Chaque formation est susceptible de modifications en fonction des conditions sanitaires. Le CRIAVS se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme, ou de remplacer 1 formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

> Localisation

Bâtiment 2 place Henri Dunant. 63000 Clermont-Ferrand

Adresse postale

CRIAVS Auvergne - CHU de Clermont Ferrand Bâtiment place Henri Dunant.

58, rue Montalembert. 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1



Colloque





« Auteur-Victime de violences sexuelles. Interroger les liens pour penser une approche globale. »

> Date, lieu

8 avril, Clermont-Ferrand

Auteur-Victime de violences sexuelles.





> Argumentaire

Auteurs et victimes de violences sexuelles : antagonistes au plan moral et légal, et pourtant rassemblés dans le même tourbillon de la violence. Parfois rassemblés par la contingence, mais le plus souvent liés par une parenté, des affects, qui ajoutent à la violence sexuelle, la violence relationnelle. Coexistant aussi le plus souvent sous une même identité – celle de l'auteur, à moins que... - comprise dans son histoire et son parcours marqué par une oscillation entre violence subie et violence agie, ou comprise dans sa dynamique dans laquelle la vulnérabilité et la dangerosité s'alimentent réciproquement.

Professionnels auprès des auteurs et professionnels auprès des victimes de violences sexuelles : séparés et mis dos à dos dans les politiques de santé publique alors même que leurs pratiques convergent vers un réseau commun supposant des articulations, des outils communs (une clinique du trauma et de la dissociation, le cadre contenant de la loi), et surtout vers un même objectif : la prévention des violences à chaque niveau.

Auteurs et victimes de violences sexuelles : et si penser l'ensemble des liens relationnels, historiques, dynamiques, psychopathologiques, ou encore épistémologiques et politiques était possible... Car penser c'est se donner les moyens d'agir.



> Programme

8h30-9h Allocution d'ouverture

Dr. Sabine Mouchet, psychiatre, responsable du GCS CRIAVS ARA Dr. Hélène Denizot, psychiatre, responsable du CRIAVS ARA délégation Clermont-Fd

Chapitre 1 : Liens vulnérabilité-dangerosité

9h-9h30 Comportements sexuels problématiques chez les enfants : la victime derrière la transgression

Cécile MIELE, psychologue sexologue

9h30-10h30 Vulnérabilité-dangerosité: quelle dynamique dans le passage à l'acte?

Mathieu LACAMBRE, psychiatre

Pause

10h30-11h30 L'échotraumatisme

Laurent LAYET, psychiatre

11h30-12h30 EMDR en détention : penser/panser les traumas chez les agresseurs

Victor HARMANT et Sylvain GATELIER, psychologues

Déjeuner libre

Chapitre 2: Relations auteurs-victimes

14h-15h Troubles de l'attachement, écho de vulnérabilité, incestualité : dynamique des liens empoisonnés

Michel Sylvestre, psychologue

15h-16h Thérapies systémiques : travailler la relation

Wayne BODKIN, docteur en psychologie, psychothérapeute systémicien.

16h-17h Rencontres auteurs-victimes: apprendre de l'autre?

Erwan Dieu, docteur en psychologie, criminologue



Module de sensibilisation (1 jour)

> Date, lieu

19/01/2021 CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale. Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif.

> Résumé

En tant que faits sociaux, les violences sexuelles sont l'objet de représentations sociales pondérées par une charge émotionnelle intense qui nous conduisent à des mécanismes de rejet des sujets AVS. De leur côté, ces sujets, loin d'être semblables les uns aux autres, nécessitent une prise en charge engagée car devant s'affranchir de plusieurs freins de la part du sujet et de notre part, et reposant sur une alliance solide.

Penser la diversité et séparer l'auteur de son acte permettront d'aller à la rencontre du sujet AVS.

> Objectifs

- Acquérir les connaissances juridiques et cliniques élémentaires et essentielles sur la problématique des auteurs de violences sexuelles.
- Identifier les cadres de prise en charge et le rôle des intervenants impliqués.
- (Re)penser le cadre et l'essence de la relation thérapeutique et d'accompagnement avec les sujets auteurs de violences sexuelles.
- Identifier les obstacles, dangers, et ressources en œuvre dans la relation thérapeutique et d'accompagnement.

> Programme

9h–10h15: Définition légale des violences sexuelles, et notions élémentaires de procédure pénale. 10h30 – 12h30: Approche clinique des auteurs de violences sexuelles et enjeux principaux de la relation thérapeutique

13h30 – 15h00: Soins pénalement ordonnés: cadre légal et considérations éthiques.

15h15 - 16h30: Principes du soin aux auteurs de violences sexuelles.

Les mineurs et les agirs sexuels : (4 jours modulables)



> Public, prérequis

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale, PJJ, et structure de protection de l'enfance.

> Résumé

Les violences sexuelles sur mineurs sont réalisées par des mineurs dans ¼ des situations. Il est donc fondamental de développer des éléments de compréhension des dynamiques en jeu pour pouvoir intervenir de façon plus pertinente auprès des publics concernés (prise en charge, signalement, etc...) dans une logique de réseau et de partenariat.

Mais les agirs sexuels ne sont pas nécessairement infractionnels ni même pathologiques. Il convient donc d'apporter des repères clairs sur le développement normal de la sexualité incluant l'exploration sexuelle normale, afin de pouvoir repérer les situations de comportements sexuels problématiques qui signent la détresse de l'enfant pré-pubère.

> Objectifs

- Définir le cadre légal de la justice des mineurs (principes, ordonnance 45, signalement, ip, etc.)
- Décrire en quoi les médias numériques impactent le développement de la sexualité chez les ieunes
- Distinguer les comportements sexuels problématiques d'une exploration sexuelle typique chez l'enfant et l'adolescent
- Acquérir ou enrichir les notions relatives à l'agir sexuel violent chez le mineur
- Aborder sous un angle psycho criminologique la clinique des AAVS
- Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe)
- Concevoir des actions de préventions en matière de violence sexuelle auprès de mineurs

Module 1: les fondamentaux

> Date, lieu

23/02/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Programme

9h00 – 9h45: La procédure pénale des mineurs

9h45-10h15: Que dit la loi en matière de violence sexuelle chez les mineurs ? Quelle accessibilité à la sanction pénale ?

10h30 – 11h30 : Du secret professionnel à l'IP au Signalement ? 11h30-12h30 : Déficience, la loi en matière de violence sexuelle

13h30 – 15h00: Le cyberespace pour les jeunes; des opportunités aux risques.

15h15 - 16h30 : Quelles postures professionnelles autour de la violence sexuelle chez le mineur?

Module 2: Les enfants

> Date, lieu

01/03/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).



> Public, prérequis

Avoir assisté au Module 1

> Programme

9h00 – 9h45: Actualité du développement de la sexualité chez l'enfant

9h45-10h15: Comment les médias numériques impactent le développement de la sexualité?

10h30 - 11h30: CSP Définition

11h30-12h30 : La clinique des CSP/Vignettes clinique 13h30 – 15h00 : Orientation, accompagnement, soin 15h15 - 16h30 : Prévention ; des principes aux outils

16h30-17h00: Evaluation de la journée

Module 3: Les adolescents

> Date, lieu

02/03/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Avoir assisté au Module 1

> Programme

9h00 – 9h45: Actualité du développement psychosexuel à l'adolescence

9h45-10h15: En quoi le cyberespace impacte le développement psychosexuel de l'adolescent?

10h30 - 11h30 : Les AAVS. Profil type ?

11h30-12h30 : La clinique des AAVS, clinique de l'agir violent sexuel du mineur

13h30 – 15h00 : Orientation, accompagnement, soin 15h15 - 16h30 : Prévention ; des principes aux outils

16h30-17h00: Evaluation de la journée

Module 4: Approfondissement

> Date, lieu

22/06/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Avoir assisté au Module 1 et au Module 2 ou 3

> Programme

9h00 - 9h45: La clinique des AAVS

9h45-10h15: La clinique des AAVS, clinique de l'agir violent sexuel du mineur

10h30 – 11h30: Situations clinique

11h30-12h30: Echanges sur les pratiques professionnelles

13h30 – 15h00: Outils de prise en charge

15h15 - 16h30 : Prévention



Pédophilie, pédocriminalité (1 jour)

> Date, lieu

22/03/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Les inscrits devront avoir suivi le Module de sensibilisation (voir p.6)

> Résumé

Confondue avec la pédocriminalité, la pédophilie est une paraphilie dont le trouble peut conduire à un passage à l'acte dans une logique de facteur de risque.

La prise en charge des troubles paraphiliques et en particulier du trouble pédophilique et de ses multiples expressions et est un défi qui nécessite une compréhension fine des définitions cliniques, des dynamiques en jeu, et des enjeux et principes de prise en charge.

> Objectifs

- Définir le cadre légal du phénomène de la pédophilie
- Déconstruire les représentations sur la pédophilie et les pédophiles
- Proposer une lecture clinique, psychopathologique, sexologique, développemental de la problématique
- Décrire la spécificité de la cyberpédocriminalité
- Acquérir des outils d'évaluation des sujets pédophiles en vue d'élaborer des prises en charge adaptées

> Programme

9h00 – 10h15: Définitions et classifications; pédophilie, pédocriminalité, paraphilie

10h30 – 11h30: Approches cliniques et psychopathologiques

11h30-12h30 : Approche psychosexologique 13h30 – 15h00 : La cyberpédocriminalité

15h15 - 16h30 : Outil d'évaluation et pistes de prise en charge

Les violences intrafamiliales (2 jours)



> Date, lieu

17 et 18/05/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Les inscrits devront avoir suivi le Module de sensibilisation (voir p.6)

> Résumé

« Plus de 80 % des mauvais traitements sur un enfant sont infligés au sein de la famille. La maltraitance est caractérisée par son début précoce et sa chronicité.

La difficulté et la complexité des situations, ainsi que le fort sentiment d'isolement du professionnel, expliquent la nécessité de mettre à la disposition des professionnels des informations claires et précises pour les aider dans le repérage des violences chez l'enfant et la conduite à tenir pour protéger l'enfant. » HAS

> Objectifs

- Acquérir ou enrichir les connaissances théoriques, juridiques et cliniques de l'inceste
- Distinguer l'inceste de l'incestuel de l'incestualité
- Repérer les dynamiques familiales dysfonctionnelles
- Connaitre les implications du transgénérationnel et du secret famille
- Aborder la clinique psychodynamique des auteurs et des victimes d'inceste
- Définir l'inceste adelphique

> Programme

Jour 1: Apports théoriques

9h00 – 9h45: Définition de l'inceste: approche morale et juridique de la famille

9h45-10h15: Notion d'incestualité et d'incestuel

10h30 – 11h30: Clinique des dynamique familiales dysfonctionnelles

11h30-12h30 : La transmission, Le transgénérationnel et la notion de secret et d'attachement

13h30 – 15h00: Auteur-Victimes d'inceste: lecture psychodynamique

15h15 - 16h30 : Spécificité de l'inceste adelphique

16h30-17h00: Evaluation de la journée

Jour 2: Retour sur expérience, vignette clinique

9h00 - 9h45: Situation clinique n°1

9h45-10h15 : Repérer, nommer, puis élaborer une prise en charge

10h30 – 11h30: Situation clinique n°2

11h30-12h30 : Repérer, nommer, puis élaborer une prise en charge 13h30 – 15h00 : Pistes de prises en charge individuelle et familiale

15h15 - 16h30: Brainstorming; Echanges sur les pratiques professionnelles





> Date, lieu

28/09/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Médecins, psychiatres, internes, infirmiers exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

Les inscrits devront avoir suivi le Module de sensibilisation (voir p.6)

> Résumé

Les violences sexuelles constituent un groupe hétérogène, tant au plan légal qu'au plan clinique. Un point commun les rassemble pourtant dans une unité: elles sont toutes concernées par le dispositif d'injonction de soins (loi de 1998) formalisant les liens Santé-Justice à travers le rôle du médecin coordonnateur.

La médecine est en effet convoquée sur la prise en charge des violences sexuelles. Outre la psychothérapie, le traitement pharmacologique peut s'avérer utile selon un algorithme décisionnel précis.

> Objectifs

- Définir le cadre légal et les considérations éthiques propres aux soins pénalement ordonnés
- Distinguer l'obligation de soins (OS) de l'injonction thérapeutique (IT) de l'injonction de soins (IS)
- Identifier les cadres de prises en charges et les rôles de chaque intervenant au sein du maillage santé-justice
- Connaître les spécificités du traitement pharmacologique pour les auteurs de violences sexuelles
- Penser la spécificité des principes de soins aux auteurs de violences sexuelles

> Programme

9h00 – 10h15: Soins pénalement ordonnés: cadre légal et considérations éthiques

10h30 – 12h30 : Le médecin coordonnateur, son rôle, ses missions

13h30 – 15h00: Traitement pharmacologique des auteurs de violences sexuelles

15h15 - 16h30 : Principes de soins aux auteurs de violences sexuelles

Le Selflife, outil de médiation à visée préventive (2 jours)



> Date, lieu

04 et 05/10/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale. Professionnels du champ éducatif. Binômes souhaités.

> Résumé

Le Selflife est un outil de médiation ludique, à visée préventive (primaire ou secondaire), sous forme d'un jeu de l'oie, notamment créé pour une utilisation en stand. Il se joue en équipes, les participants devant prendre position sur les items proposés.

D'orientation éducative, cet outil de médiation cible les questions de la transgression et de la sexualité, deux composantes de la violence sexuelle, et de manière plus large les questions de l'intimité, du rapport aux autres, de la violence, des conduites à risque, en lien ou non avec des problématiques d'addiction (cyber addiction, addiction au sexe...).

> Objectifs

- Découvrir et apprendre à utiliser l'outil Selfilife, connaître ses règles, son histoire, les objectifs qu'il peut soutenir.
- Connaître les enjeux et axes de prévention efficients en matière de violences sexuelles
- Se sensibiliser aux connaissances et aux dynamiques en jeu dans la prise en charge ou l'animation en groupe.
- Penser et éprouver sa posture d'animateur et de co-animateur.

> Programme

Jour 1:

9h00 – 10h15: Présentation de l'outil et mise en pratique

10h30 – 12h30: Retours d'expérience

13h30 – 15h00: Principaux modèles théoriques de la prévention des violences sexuelles

15h15 - 16h30 : Groupe et médiation 16h30-17h00 : Evaluation de la journée

Jour 2:

9h00 – 10h15: Rappel du jour 1 et constitution des groupes

10h30 – 12h30 : Mise en situation 1 et retour d'expérience structurée 13h30 – 15h00 : Mise en situation 2 et retour d'expérience structurée 15h15 - 16h30 : Présentation de l'ensemble des déclinaisons du Selflife



Déficience et violence sexuelle (1 jour)

> Date, lieu

14/12/2021, CHU de Clermont-Ferrand (salle à préciser).

> Public, prérequis

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Les inscrits devront avoir suivi le Module de sensibilisation (voir p.6)

> Résumé

Les institutions peuvent être mise à mal par des violences sexuelles commises par des patients dont le discernement des faits est relatif. Comment accompagner ces situations? Et surtout comment prendre en charge les patients dont le développement psychosexuel s'est parfois interrompu?

Une lecture dimensionnelle et développementale de la sexualité permet de trouver des clés d'accompagnement clinique, en particulier sur le versant éducatif.

> Objectifs

- Se familiariser avec une lecture dimensionnelle de la pathologie/déficience et de la sexualité
- Acquérir des repères quant au développement normal de la sexualité afin de définir l'âge sexuel des sujets dans chaque dimension sexuelle
- Situer ses interventions dans des repères légaux et éthiques clairs
- Découvrir et sensibiliser à des outils d'intervention et d'évaluation

> Programme

9h00 – 9h45: Déficience, handicap: approche dimensionnelle

9h45-10h15: Développement sexuel normal: repères

10h30 – 12h30 : Sexualité et handicap psychique/mental : comprendre l'agir

13h30 – 15h00 : Cadres d'intervention (loi, institution, posture professionnelle), évaluation, et ou-

tils en santé sexuelle

15h15 - 16h30 : Analyse de situations apportées par les stagiaires

In situ



Sur mesure

> Principe

A la demande d'équipes, ou à l'initiative du CRIAVS, les formations sur mesure « In situ » répondent avec précision aux questionnements théoriques et/ou pratiques observés chez (ou énoncés par) une catégorie de professionnels. Ce format permet souplesse et réactivité à l'égard de problématiques actuelles et/ou aigues.

> Outils pédagogiques

- Apports théoriques.
- Echanges sur les pratiques.
- Vignettes cliniques.
- Outils de médiations.
- Techniques d'animation de groupe.

> Programme

Suite à phase dite de « diagnostic des besoins » des équipes et/ou professionnels sollicitant l'intervention du CRIAVS, l'équipe pédagogique construit un programme sur mesure au public défini. Ce programme peut être ajusté et enrichi par les échanges.

Agenda Calendrier



Module de sensibilisation	19/01
Les mineurs et les agirs sexuels	Module 1 : 23/02 Module 2 : 01/03 Module 3 : 02/03 Module 4 : 22/06
Pédophilie, pédocriminalité	22/03
Violences intrafamiliales	17 et 18/05
Les soins pénalement ordonnés et les traitements médicamenteux des auteurs de violences sexuelles	28/09
Le Selflife, outil de médiation à visée préventive	04 et 05/10
Déficience et violence sexuelle	14/12

En 2020, le CRIAVS Auvergne devient la délégation de Clermont-Ferrand du CRIAVS Auvergne-Rhône Alpes



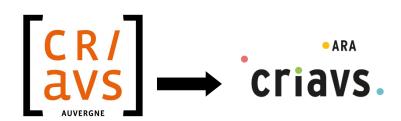












Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles